

## Communiqué de presse

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre projet de communiqué en langue anglaise et est fournie à titre d'information uniquement.

### **S&P confirme la note 'AA-' de la Ville de Genève. La perspective reste stable.**

PARIS, le 6 décembre 2013. Standard & Poor's confirme la note de référence à long terme 'AA-' de la Ville de Genève. La perspective reste stable.

La note de la Ville de Genève reflète le cadre institutionnel « prévisible et équilibré » des communes genevoises, la gouvernance et la gestion financières de la Ville comme « positives » ainsi que la richesse du tissu économique genevois, dont le produit intérieur brut par habitant, très élevé, a dépassé 105 000 Francs suisses en moyenne entre 2010 et 2012. Ceci est favorable pour les recettes fiscales de la Ville, qui constituent l'essentiel (80%) des recettes de fonctionnement. Si les recettes fiscales sont assez sensibles aux cycles économiques et marquées par une certaine concentration, elles sont toutefois principalement assises sur les revenus des ménages, ce qui atténue en partie leur volatilité.

La note est contrainte par l'endettement élevé de la Ville en comparaison internationale et par une flexibilité budgétaire limitée, en pratique, sur ses recettes fiscales. La note intègre également une situation de liquidité « neutre », ainsi qu'une performance budgétaire moyenne.

Nous jugeons également la gouvernance et la gestion financières de la Ville comme « positives », grâce notamment à une transparence financière importante, une gestion prudente de la dette et à des outils de prospective financière développés, même si la Ville n'a pas défini de cibles financières, notamment en termes de niveaux d'autofinancement ou de niveau d'endettement. Nous estimons que les engagements hors-bilan de la Ville sont limités, notamment en l'absence de garanties d'emprunts et du fait de faibles risques de contentieux.

Dans notre scénario central, après avoir maintenu une marge brute élevée à 13% des recettes de fonctionnement sur la période 2010-2012, nous anticipons un fléchissement du taux d'épargne brute de la Ville, qui se contracterait à environ 5% en 2015, en légère amélioration par rapport à notre scénario central de juillet 2013 (3%). Nous estimons que les recettes de fonctionnement croîtront d'environ 1,4% par an entre 2013 et 2015, sous l'effet d'une conjoncture économique moins favorable. Ceci dépasse l'estimation de notre scénario central de juillet 2013 (0,8%), grâce à des produits de fiscalité des entreprises plus élevés en 2013. Nous estimons que les dépenses de fonctionnement croîtront de 2,4% par an sur la période (3% dans notre scénario central de juillet 2013), notamment les charges de personnel, mais nous anticipons un contrôle plus étroit des charges à caractère général, ainsi qu'une réduction ponctuelle, en 2014, de charges au titre de la péréquation. Nous anticipons de besoins de financement après investissement modérés entre 2013 et 2015, à environ 4% des recettes totales - hors prise en compte de la recapitalisation en 2013 à hauteur de 120 millions de Francs suisses de la Caisse de pension publique (CAP) - ou 8%, en intégrant cette recapitalisation. Ceci tient à la décision de la Ville de contenir le niveau de ses futurs investissements, et au développement d'outils de planification dans ce domaine, permettant de prioriser les investissements.

Nous n'anticipons pas à ce stade d'impact négatif significatif et rapide sur les finances de la Ville des projets de suppression de la taxe professionnelle communale et de réforme du système de péréquation des recettes fiscales entre communes genevoises. Nous ne disposons pas d'éléments quant au calendrier de mise en œuvre de ces réformes potentielles, mais nous estimons qu'elles ne devraient pas entrer en vigueur avant 2015 et que leur éventuelle mise en œuvre serait progressive, au regard de notre appréciation du cadre institutionnel « prévisible et équilibré » pour les communes genevoises. Nous considérons également que ces réformes éventuelles seraient probablement en partie compensées par des recettes nouvelles ou par des transferts de charges et/ou de compétences. Par ailleurs, nous serons attentifs à la réforme envisagée de l'imposition fédérale et cantonale des entreprises, dont nous comprenons qu'elle n'entrerait en vigueur qu'après 2017, et à son impact potentiel sur les finances de la Ville.

Outre la recapitalisation de la CAP (visant à compenser l'utilisation d'un taux technique plus conservateur de 3,5%, contre 4% auparavant) pour 120 millions de Francs suisses en 2013, les besoins de financement après investissements anticipés dans notre scénario central devraient conduire à une augmentation de la dette de la Ville, déjà élevée en comparaison internationale (134% des recettes de fonctionnement en 2012), à 148% des recettes de fonctionnement en 2015.

Si 80% de ses recettes de fonctionnement proviennent de taxes, nous considérons que la Ville ne dispose, en pratique, que d'une faible capacité à accroître ses recettes. Ainsi, l'essentiel de sa flexibilité budgétaire tient selon nous à sa capacité à contrôler ses dépenses de fonctionnement (qui offrent cependant des marges de manœuvre à la baisse limitées). Les dépenses d'investissement (14% des dépenses totales entre 2013 et 2015 dans notre scénario central, en incluant la recapitalisation de la CAP en 2013) n'offrent selon nous que peu de flexibilité.

### **Liquidité**

Standard & Poor's juge « neutre » la situation de liquidité de la Ville de Genève. Nous estimons que le service de la dette des douze mois à venir sera couvert à plus de 40% par le solde disponible sur la ligne de trésorerie de la Ville de 100 millions de Francs suisses auprès de la Banque Cantonale de Genève (A+/Stable/A-1). Comme prévu, la Ville a utilisé en 2013 ses réserves de trésorerie pour financer ses investissements et son besoin en fonds de roulement.

Nous estimons que la Ville de Genève dispose d'un accès important à la liquidité externe, notamment auprès d'institutions financières suisses et internationales, et d'institutions publiques suisses, comme en témoigne ses émissions obligataires régulières ces dernières années.

### **Perspective : Stable**

La perspective stable reflète notre anticipation selon laquelle, en dépit d'un fléchissement attendu du taux d'épargne brute, la Ville limitera ses besoins de financement après investissements et son recours à l'emprunt d'ici fin 2015.

Dans notre scénario optimiste, si la Ville parvenait structurellement à limiter ses besoins de financement après investissements et à améliorer sa position de trésorerie, une action positive sur la note pourrait être envisagée.

A l'inverse, notre scénario pessimiste intègre un accroissement structurel des besoins de financement après investissements et de l'endettement (approchant 180% des recettes de fonctionnement), qui nous conduirait à revoir à la baisse notre appréciation de la gouvernance et de la gestion financières de la Ville. Ceci mettrait la note sous pression.

Ces deux derniers scénarios ne sont toutefois pas privilégiés à ce stade.

### Contact presse

- Armelle Sens, Paris +33 (0)1 44 20 67 40
- armelle.sens@standardandpoors.com

### Contacts analytiques

- Christophe Doré, Paris
- Mehdi Fadli, Paris

## Scores publiés

Tableau 1

### Synthèse des scores publiés pour la Ville de Genève\*

Facteur	Score
Cadre institutionnel	Prévisible et équilibré
Gouvernance et gestion financières	Positives
Liquidité	Neutre

\*Les notes de Standard & Poor's sur les collectivités locales sont notamment fondées sur l'analyse de huit principaux facteurs, conformément à notre méthodologie. Nous rendons publics les scores sur trois de ces facteurs.

## Statistiques financières

Tableau 2

### Statistiques financières de la Ville de Genève (scénario central)

	2010	2011	2012	2013 (SC)	2014 (SC)	2015 (SC)
<b>(millions de Francs suisses)</b>						
Recettes de fonctionnement	1 051	1 062	1 049	1 089	1 078	1 094
Dépenses de fonctionnement	908	947	972	989	1,009	1 043
Épargne brute	143	115	77	101	69	51
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	13,6%	10,8%	7,3%	9,3%	6,4%	5,7%
Recettes d'investissement	22	22	22	10	10	10
Dépenses d'investissement	126	151	175	250	130	130
Solde de financement après investissements	39	-14	-76	-139	-51	-69
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	3,6%	1,3%	-7,1%	-12,7%	-4,7%	-6,3%
Remboursement du capital de la dette	80	0	200	220	200	0
Emprunts nouveaux	0	0	200	310	251	69
Solde final	-41	-14	-76	-49	0	0
Dette directe en fin d'année	1 410	1 410	1 410	1 500	1 551	1 620
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	134%	133%	134%	138%	144%	148%
Dette consolidée en fin d'année	1 410	1 410	1 410	1 500	1 551	1 620
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	134%	133%	134%	138%	144%	148%
Charges d'intérêt (% recettes de fonctionnement)	3,6%	3,0%	2,8%	2,0%	2,8%	2,8%

**Tableau 2**

<b>Statistiques financières de la Ville de Genève (scénario central) (cont.)</b>						
Service de la dette (% recettes de fonctionnement)	11%	3%	22%	22%	21%	3%

SC - projections du scénario central de Standard & Poor's Source: Comptes 2010-2012 retraités par Standard & Poor's; projections Standard & Poor's pour 2013-2015

## Statistiques socio-économiques

**Tableau 3**

<b>Statistiques socio-économiques de la Ville de Genève</b>				
	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Population	189 313	191 360	191 964	193 150
Croissance de la population (%)	0,7%	1,1%	0,3%	0,6%
PIB par habitant (CHF)*	101 270	104 636	105 248	105 756
Croissance du PIB (%)*	-3,4%	4,2%	2,3%	1,1%
Taux de chômage au 31/12 *	7,2%	6,5%	5,4%	5,3%

\* Données pour le Canton de Genève

Sources: OCSTAT, OSS.

## Statistiques : Suisse

- Sovereign Risk Indicators, Jul.1, 2013

## Méthodologie et rapports associés

- Principles Of Credit Ratings, Feb. 16, 2011
- Methodology For Rating International Local And Regional Governments, Sept. 20, 2010
- Methodology And Assumptions For Analyzing The Liquidity Of Non-U.S. Local And Regional Governments And Related Entities And For Rating Their Commercial Paper Programs, Oct. 15, 2009
- International Local And Regional Governments Default And Transition Study: 2012 Saw Defaults Spike, March 28, 2013

Conformément à nos procédures et politiques en vigueur, le comité de notation était composé d'analystes habilités à voter dans le cadre de ce comité, suffisamment expérimentés pour posséder le niveau approprié de connaissance et de compréhension de la méthodologie applicable (voir rubrique « Méthodologies et rapports associés » ci-dessus). Au début du comité, le président a confirmé que les informations fournies au comité par l'analyste principal avaient été transmises dans les délais impartis et s'avéraient suffisantes pour que les membres du comité prennent une décision éclairée.

Après une introduction par l'analyste principal et la présentation de sa recommandation, le comité a débattu des facteurs clés de notation et des problématiques en jeu conformément aux critères applicables. Les facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs ont été présentés et débattus à la lumière des résultats passés et des prévisions. Le président s'est assuré que chaque membre du comité ait l'opportunité d'exprimer son opinion. Le président ou un analyste

désigné par lui a revu le projet de communiqué de presse pour s'assurer de sa conformité avec les décisions prises par le comité. L'opinion et les décisions du comité de notation sont résumées dans les rubriques « Synthèse » et « Perspective » du présent communiqué de presse.

Copyright © 2013 by Standard & Poor's Financial Services LLC (S&P), a part of McGraw Hill Financial, Inc. All rights reserved.

No content (including ratings, credit-related analyses and data, valuations, model, software or other application or output therefrom) or any part thereof (Content) may be modified, reverse engineered, reproduced or distributed in any form by any means, or stored in a database or retrieval system, without the prior written permission of Standard & Poor's Financial Services LLC or its affiliates (collectively, S&P). The Content shall not be used for any unlawful or unauthorized purposes. S&P and any third-party providers, as well as their directors, officers, shareholders, employees or agents (collectively S&P Parties) do not guarantee the accuracy, completeness, timeliness or availability of the Content. S&P Parties are not responsible for any errors or omissions (negligent or otherwise), regardless of the cause, for the results obtained from the use of the Content, or for the security or maintenance of any data input by the user. The Content is provided on an "as is" basis. S&P PARTIES DISCLAIM ANY AND ALL EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE, FREEDOM FROM BUGS, SOFTWARE ERRORS OR DEFECTS, THAT THE CONTENT'S FUNCTIONING WILL BE UNINTERRUPTED OR THAT THE CONTENT WILL OPERATE WITH ANY SOFTWARE OR HARDWARE CONFIGURATION. In no event shall S&P Parties be liable to any party for any direct, indirect, incidental, exemplary, compensatory, punitive, special or consequential damages, costs, expenses, legal fees, or losses (including, without limitation, lost income or lost profits and opportunity costs or losses caused by negligence) in connection with any use of the Content even if advised of the possibility of such damages.

Credit-related and other analyses, including ratings, and statements in the Content are statements of opinion as of the date they are expressed and not statements of fact. S&P's opinions, analyses, and rating acknowledgment decisions (described below) are not recommendations to purchase, hold, or sell any securities or to make any investment decisions, and do not address the suitability of any security. S&P assumes no obligation to update the Content following publication in any form or format. The Content should not be relied on and is not a substitute for the skill, judgment and experience of the user, its management, employees, advisors and/or clients when making investment and other business decisions. S&P does not act as a fiduciary or an investment advisor except where registered as such. While S&P has obtained information from sources it believes to be reliable, S&P does not perform an audit and undertakes no duty of due diligence or independent verification of any information it receives.

To the extent that regulatory authorities allow a rating agency to acknowledge in one jurisdiction a rating issued in another jurisdiction for certain regulatory purposes, S&P reserves the right to assign, withdraw, or suspend such acknowledgement at any time and in its sole discretion. S&P Parties disclaim any duty whatsoever arising out of the assignment, withdrawal, or suspension of an acknowledgment as well as any liability for any damage alleged to have been suffered on account thereof.

S&P keeps certain activities of its business units separate from each other in order to preserve the independence and objectivity of their respective activities. As a result, certain business units of S&P may have information that is not available to other S&P business units. S&P has established policies and procedures to maintain the confidentiality of certain nonpublic information received in connection with each analytical process..

S&P may receive compensation for its ratings and certain analyses, normally from issuers or underwriters of securities or from obligors. S&P reserves the right to disseminate its opinions and analyses. S&P's public ratings and analyses are made available on its Web sites, [www.standardandpoors.com](http://www.standardandpoors.com) (free of charge), and [www.ratingsdirect.com](http://www.ratingsdirect.com) and [www.globalcreditportal.com](http://www.globalcreditportal.com) (subscription), and may be distributed through other means, including via S&P publications and third-party redistributors. Additional information about our ratings fees is available at [www.standardandpoors.com/usratingsfees](http://www.standardandpoors.com/usratingsfees).